



**HAL**  
open science

## Les guerres de religion ont bien eu lieu

Nicolas Le Roux

► **To cite this version:**

Nicolas Le Roux. Les guerres de religion ont bien eu lieu. Dominique Barjot; Anna Bellavitis; Bertrand Haan; Olivier Feiertag. Regards croisés sur l'historiographie française aujourd'hui, SPM, p. 63-75, 2020. halshs-03939778

**HAL Id: halshs-03939778**

**<https://shs.hal.science/halshs-03939778v1>**

Submitted on 15 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nicolas Le Roux, « Les guerres de religion ont bien eu lieu »,  
dans *Regards croisés sur l'historiographie française d'aujourd'hui*  
(dir. D. Barjot, A. Bellavitis, B. Haan et O. Feiertag), SPM, 2020, p. 63-75.

On a pu se demander récemment si les guerres de Religion étaient vraiment des guerres de religion<sup>1</sup>. On sait que les violences qui marquèrent la France du XVI<sup>e</sup> siècle furent en partie commandées par les solidarités nobiliaires et la défense de l'honneur familial, et que la vendetta joua un rôle central dans les troubles<sup>2</sup>. Par ailleurs, tous les acteurs des guerres ne furent probablement pas des guerriers de Dieu et, au XVI<sup>e</sup> siècle, comme à d'autres époques, il n'était sans doute pas nécessaire d'être motivé pour tuer<sup>3</sup>. Certains auteurs sont même allés jusqu'à dénier toute légitimité au concept de « violence religieuse »<sup>4</sup>, non seulement parce que les causes religieuses et politiques des guerres civiles ne peuvent être distinguées, mais plus fondamentalement parce qu'il n'y aurait pas de différence de nature entre les violences commises au nom de la religion et les violences justifiées par une idéologie séculière, et que le développement de « l'État moderne » n'a pas eu pour effet l'apaisement des violences, mais au contraire la réalisation de violences autrement plus dévastatrices que celles que les affrontements interconfessionnels ont pu provoquer. On s'est finalement demandé si les guerres de Religion avaient vraiment eu lieu<sup>5</sup>, ou si elles n'étaient pas qu'une construction historique, voire une reconstruction, éventuellement anachronique ou biaisée idéologiquement.

Le mouvement historiographique tendait pourtant à « remettre de la religion dans les guerres de Religion<sup>6</sup> », en se replaçant dans l'état d'esprit des croyants du XVI<sup>e</sup> siècle, pour

---

<sup>1</sup> Philip Benedict, « Were the French Wars of Religion Really Wars of Religion ? », in Wolfgang Palaver, Harriet Rudolph et Dietmar Regensburger (dir.), *The European Wars of Religion : An Interdisciplinary Reassessment of Sources, Interpretations, and Myths*, Farnham, Ashgate, 2016, p. 61-86 ; Jérémie Foa (dir.), *Les guerres de Religion furent-elles des guerres de religion ?*, colloque d'Aix-en-Provence, 27-28 juin 2019.

<sup>2</sup> Stuart Carroll, *Blood and Violence in Early Modern France*, Oxford, Oxford University Press, 2006 ; *Id.*, « Political justice and the outbreak of the Wars of Religion », *French History*, vol. 33, n° 2, 2019, p. 177-198 ; Michel Nassiet, *La Violence, une histoire sociale. France, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Seyssel, Champ Vallon, 2011.

<sup>3</sup> Nicolas Mariot, « Faut-il être motivé pour tuer ? », *Genèses*, n° 53, 2003, p. 154-177.

<sup>4</sup> William T. Cavanaugh, *Le Mythe de la violence religieuse*, Paris, Éd. de l'Homme nouveau, 2009. Pour une réfutation de cette vision révisionniste, voir Barbara Diefendorf, « Were the Wars of Religion about Religion ? », *Political Theology*, vol. 15, n° 6, 2014, p. 552-563.

<sup>5</sup> Jérémie Foa et Paul-Alexis Mellet, « Les guerres de Religion ont-elles eu lieu ? », in Jérémie Foa et Paul-Alexis Mellet (dir.), *Le Bruit des armes. Mises en formes et désinformations en Europe pendant les guerres de Religion (1560-1610)*, Paris, H. Champion, 2012, p. 19-36.

<sup>6</sup> Mack P. Holt, « Putting Religion Back into the Wars of Religion », *French Historical Studies*, vol. 18, n° 2, 1993, p. 524-551. Pour des synthèses historiographiques : Nicolas Le Roux, *Les guerres de Religion (1559-1629)*, Paris, Belin, « Histoire de France », 2009 ; *Id.*, *Les guerres de Religion*, Paris, PUF, « Que sais-je ? »,

saisir la force mobilisatrice du religieux, dont la valeur légitimante ou la force destituante peuvent s'avérer extrêmement efficaces.

Denis Crouzet a montré que les guerres de Religion ont été le théâtre de violences de masse qui s'expliquent par la puissance de l'imaginaire eschatologique à l'œuvre dans la société catholique. Il y eut également un véritable enthousiasme protestant au début des années 1560. Les huguenots ont pu espérer que la vérité divine ouvrirait les yeux des jeunes rois, François II et Charles IX, et de leur mère, Catherine de Médicis, et c'est ce qui explique la conjuration d'Amboise de mars 1560<sup>7</sup>, puis l'attitude particulièrement intransigeante de Théodore de Bèze lors du colloque de Poissy, à l'automne de 1561<sup>8</sup>. Les Églises réformées étaient de plus en plus nombreuses en France : alors qu'on n'en comptait que 6 en 1555, il y en avait 116 en 1559, 285 en 1560, 648 en 1561 et 816 en 1562<sup>9</sup>. On ne considère plus en revanche que le nombre de 2 150, à l'époque avancé par les réformés, fut atteint.

La conversion n'entraînait pas nécessairement l'engagement armé. Parmi ceux qui prirent les armes pour combattre dans l'armée de Condé pendant la première guerre de Religion (1562-1563), certains revinrent ensuite revenir dans le giron catholique et royal, l'exemple le plus spectaculaire étant celui du baron des Adrets. D'autres, au contraire, ont été animés par un engagement absolu au service de la cause réformée. Ce fut le cas d'Antoine de Croÿ, et surtout de Gaspard de Coligny<sup>10</sup>. Ce dernier a suivi l'exemple de son frère cadet, François d'Andelot, qui fut le premier de la fratrie à se convertir. Tous deux se sentaient appelés par Dieu après les épreuves de la captivité, mais leur attitude ne fut pas exactement la même, car Coligny se montra beaucoup plus prudent que d'Andelot. La disparition soudaine

---

2016 ; Olivia Carpi, *Les guerres de Religion (1559-1598). Un conflit franco-français*, Paris, Ellipses, 2012. Voir aussi Laurent Bourquin, « Les défis des guerres de religion 1559-1610 », in Joël Cornette (dir.), *La Monarchie entre Renaissance et Révolution, 1515-1792*, Paris, Éd. du Seuil, 2000, p. 63-134.

<sup>7</sup> Serge Burnet, « La conjuration d'Amboise (16 mars 1560), Emmanuel-Philibert de Savoie et Genève », in Stéphane Gal et Louis Périllat (dir.), *La Maison de Savoie et les Alpes : emprise, innovation, identification (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Chambéry, Université Savoie Mont Blanc, 2015, p. 303-336.

<sup>8</sup> Hugues Daussy, *Le Parti huguenot. Chronique d'une désillusion (1557-1572)*, Genève, Droz, 2014.

<sup>9</sup> Jonathan A. Reid, « French evangelical networks before 1555 : Proto-churches ? », in Philip Benedict, Silvana Seidel Menchi et Alain Tallon (dir.), *La Réforme en France et en Italie. Contacts, comparaisons et contrastes*, Rome, École française de Rome, 2007, p. 105-124 (p. 108) ; Philip Benedict et Nicolas Fornerod, « Les 2 150 "églises" réformées de France de 1561-1562 », *Revue historique*, n° 3, 2009, p. 529-560.

<sup>10</sup> Nicolas Breton, *Pour Dieu, pour le roi, pour soi. Les engagements politiques et religieux des Coligny-Châtillon, du milieu du XV<sup>e</sup> au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat, dir. Laurent Bourquin et Hugues Daussy, Le Mans Université, 2017 ; Tomaso Pascucci, « Basculement confessionnel et engagement politique au début des guerres de Religion : le cas d'Antoine de Croÿ, prince de Porcien », *Revue historique*, n° 3, 2018, p. 593-620.

d'Henri II en 1559 provoqua une rupture fondamentale<sup>11</sup>. L'opposition aux Guise, désormais au pouvoir, peut expliquer les prises de position publiques en faveur des réformés. C'est sans doute à ce moment, à Pâques de 1560, que Coligny sauta finalement le pas. La mort de François II, en décembre, rebattit les cartes. Cette fois ce furent les Guise qui tombèrent de la roue de la fortune. D'Andelot et Coligny soutenaient désormais ouvertement les calvinistes, accueillant des prédicateurs et finissant par rompre avec leur oncle, le connétable de Montmorency. C'est véritablement à ce moment que Coligny se posa en chef de parti, aux côtés de Condé.

La première guerre de Religion a constitué une rupture majeure. Le début des troubles fut particulièrement meurtrier. Les massacres perpétrés par les catholiques, généralement en position majoritaire, furent particulièrement nombreux en 1562<sup>12</sup>. De leur côté, les huguenots pratiquaient une violence ciblée, qui portait sur des objets et des lieux sacrés (iconoclasme)<sup>13</sup>, mais aussi, personne ne le nie, sur des personnes, comme ce fut le cas lors de la « Michelade » du 30 septembre 1567, qui fit plusieurs dizaines de victimes parmi les notables et les ecclésiastiques de Nîmes<sup>14</sup>. De grands seigneurs furent tués, et on inaugura la pratique de l'attentat, avec la mort de François de Lorraine, duc de Guise, sous les murs d'Orléans en mars 1563<sup>15</sup>. La maison de Lorraine entra alors dans un cycle de vengeance dont l'attentat contre Gaspard de Coligny, le 22 août 1572, puis la mort de celui-ci lors de la Saint-Barthélemy, le 24 août, furent l'aboutissement<sup>16</sup>. Un second cycle s'ouvrit en décembre 1588, après l'assassinat d'Henri et de Louis de Lorraine, les fils de François. On sait que les dames jouaient un rôle central dans la défense de l'honneur familial. Elles avaient le devoir de réclamer la tête des meurtriers de leurs époux ou fils, surtout quand l'héritier du nom était trop jeune pour assurer lui-même la vengeance. Anne d'Este, veuve de François de Lorraine et mère d'Henri, était au cœur de cette quête vindicatoire<sup>17</sup>. Il ne faut pas cacher que Catherine de Médicis elle-même attendait avec impatience qu'on lui apporte la tête de l'infortuné

---

<sup>11</sup> Sophie Tejedor, *À la croisée des temps. François II, roi de France et la crise des années 1559-1560*, thèse de doctorat, dir. Denis Crouzet, Sorbonne Université, 2019.

<sup>12</sup> Allan A. Tulchin, « Massacres during the French Wars of Religion », *Past and Present*, vol. 214, suppl. 7, 2012, p. 100-126.

<sup>13</sup> Olivier Christin, *Une révolution symbolique. L'iconoclasme huguenot et la reconstruction catholique*, Paris, Éd. de Minuit, 1991.

<sup>14</sup> Allan A. Tulchin, « The Michelade in Nîmes, 1567 », *French Historical Studies*, vol. 29, n° 1, 2006, p. 1-36 ; *Id.*, *That Men Would Praise the Lord : The Triumph of Protestantism in Nîmes, 1530-1570*, Oxford, Oxford University Press, 2010, p. 170.

<sup>15</sup> Éric Durot, *François de Lorraine, duc de Guise entre Dieu et le Roi*, Paris, Classiques Garnier, 2012.

<sup>16</sup> Jean-Marie Constant, *Les Guise*, Paris, Hachette, 1984 ; Stuart Carroll, *Martyrs and Murderers : The Guise Family and the Making of Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2009.

<sup>17</sup> Christiane Coester, *Schön wie Venus, mutig wie Mars. Anna d'Este, Herzogin von Guise und von Nemours (1531-1607)*, Munich, Oldenbourg, 2007.

chevalier qui avait mortellement blessé son époux, Henri II, lors du tournoi fatal de 1559. Elle finit par l'obtenir, et sa vengeance reçut un habillage judiciaire : le comte de Montgomery fut exécuté le 26 juin 1574<sup>18</sup>.

La guerre plongea les provinces dans une situation de stress considérable. La société entama un processus de militarisation, et peut-être aussi de brutalisation, qui aboutit à la mise en place de réseaux locaux de financement et de mobilisation<sup>19</sup>. Les gens de guerre, que la paix du Cateau-Cambrésis (1559) avait démobilisés<sup>20</sup>, retrouvèrent un emploi ; de nouvelles générations se familiarisèrent avec les armes, au point de ne jamais connaître autre chose que la guerre civile. Les paysans eux-mêmes s'organisèrent en milices pour résister aux agressions<sup>21</sup>. Dans les villes, il fallait tout à la fois assurer la défense face aux dangers extérieurs, contrôler les éventuels suspects intérieurs, maîtriser les approvisionnements et éventuellement lutter contre l'épidémie. Le volume des correspondances augmenta considérablement et l'information avait une valeur primordiale<sup>22</sup>. Les autorités prirent des mesures de contrôle et d'identification des amis comme des ennemis<sup>23</sup>. Des listes furent dressées : de contribuables, de combattants, de bannis, de victimes etc. Des signes distinctifs furent établis : couleurs<sup>24</sup>, marques, cris...

En mars 1563 fut inaugurée une forme de réconciliation promise à riche avenir : la signature d'un édit de pacification, suivie par la nomination de commissaires chargés de son application<sup>25</sup>. Jérémie Foa a reconstitué l'esprit et la pratique du travail des commissaires

---

<sup>18</sup> Penny Roberts, « Violence by royal command : a judicial “moment” (1574-1575) », *French History*, vol. 33, n° 2, 2019, p. 199-217.

<sup>19</sup> Pierre-Jean Souriac, *Une guerre civile. Affrontements religieux et militaires dans le Midi toulousain (1562-1596)*, Seyssel, Champ Vallon, 2008.

<sup>20</sup> Bertrand Haan, *Une paix pour l'éternité. La négociation du traité du Cateau-Cambrésis*, Madrid, Casa de Velázquez, 2010 ; Alain Tallon, *L'Europe au XVI<sup>e</sup> siècle. États et relations internationales*, Paris, PUF, 2010.

<sup>21</sup> Serge Brunet, « Les milices dans la France du Midi au début des guerres de Religion (vers 1559-1564) », in Serge Brunet et José Javier Ruiz Ibañez (dir.), *Les Milices dans la première modernité*, Rennes, PUR, 2015, p. 63-116 ; Philippe Hamon, « Pourquoi nous combattons. Réflexions sur l'engagement des communautés rurales dans les guerres de la Ligue », in Sylvie Daubresse et Bertrand Haan (dir.), *La Ligue et ses frontières. Engagements catholiques à distance du radicalisme à la fin des guerres de Religion*, Rennes, PUR, 2015, p. 95-109.

<sup>22</sup> Matthieu Gellard, *Une reine épistolaire. Lettres et pouvoir au temps de Catherine de Médicis*, Paris, Classiques Garnier, 2014 ; Gautier Mingous, « Selon les nouvelles que vous nous ferez savoir ». *Information et pouvoir à Lyon au tournant des guerres de Religion (vers 1552-vers 1576)* », thèse de doctorat, dir. Nicolas Le Roux et Philippe Martin, Université Lyon 2, 2019.

<sup>23</sup> Jérémie Foa, « Who goes there ? To live and survive during the Wars of Religion, 1562-1598 », *French Historical Studies*, vol. 40, n° 3, 2017, p. 425-438.

<sup>24</sup> Denise Turrel, *Le Blanc de France. La construction des signes identitaires pendant les guerres de Religion*, Genève, Droz, 2005.

<sup>25</sup> Olivier Christin, *La Paix de Religion. L'autonomisation de la raison politique au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éd. du Seuil, 1997 ; Penny Roberts, *Peace and Authority during the French Religious Wars, c. 1560-1600*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2013 ; Allan A. Tulchin, « Ending the Wars of Religion », *The American Historical Review*, vol. 120, n° 5, 2015, p. 1696-1708.

nommés en 1563 et en 1570<sup>26</sup>. Il s'agissait de détacher la justice du roi des affaires de religion ; chacun devait respecter les dispositions de la paix, quelle que soit son appartenance confessionnelle. L'obéissance devenait la vertu première du sujet, qu'il soit catholique ou protestant. De son côté, le roi s'engageait à rendre une bonne justice, universelle, déconfessionnalisée et efficace. L'application de la paix restait délicate, et les relations entre les envoyés du gouvernement central et les détenteurs de l'autorité locale n'étaient pas toujours simples. Les gouverneurs ou les lieutenants généraux restaient jaloux de leurs prérogatives, et ils étaient animés par une culture de l'action assez différente de l'esprit juridique des commissaires. Le cas de Blaise de Monluc illustre bien ce problème : le vieux soldat catholique s'opposa frontalement aux agents envoyés en Guyenne. De leur côté, les autorités romaines tentent logiquement d'obtenir l'abolition des édits de tolérance<sup>27</sup>. Elles craignaient par ailleurs du risque que l'État royal n'exerce un contrôle excessif sur l'Église de France à travers cette politique de conciliation civile<sup>28</sup>.

Les édits de pacification imposaient l'oubli et le pardon, mais l'amnésie ne se décrétait pas<sup>29</sup>. Plus d'un quart de siècle après les faits, les notables catholiques de Lyon évoquaient encore la prise de la ville par les huguenots en 1562. Des recherches récentes portent tout particulièrement sur la mémoire des violences. Les histoires de villes gardèrent le souvenir des événements majeurs des guerres, de même que les grandes chroniques rédigées par des témoins ou des historiographes, notamment dans le camp réformé<sup>30</sup>. Les Mémoires composés par les acteurs se multiplièrent<sup>31</sup>. La parole avait une dimension testimoniale : il fallait témoigner des souffrances encourues pour la vérité de l'Évangile. C'est très clair quand on lit

---

<sup>26</sup> Jérémie Foa, *Le Tombeau de la paix. Une histoire des édits de pacification, 1560-1572*, Limoges, PULIM, 2015.

<sup>27</sup> Alain Tallon, « Rome et les premiers édits de tolérance d'après la correspondance du nonce Santa Croce », in Michel Grandjean et Bernard Roussel (dir.), *Coexister dans l'intolérance. L'édit de Nantes (1598)*, Genève, Labor et Fides, 1998, p. 339-352.

<sup>28</sup> Alain Tallon, « Raison d'État, religion monarchique et religion du roi. Un aperçu de l'historiographie française et de ses évolutions », in Philippe Büttgen et Christophe Duhamelle (dir.), *Religion ou confession. Un bilan franco-allemand sur l'époque moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Éd. de la MSH, 2010, p. 355-371.

<sup>29</sup> Jérémie Foa, « L'histoire au ras du sol. Temps, mémoire et oubli au lendemain des premières guerres de Religion », in Olivier Christin et Yves Krumenacker (dir.), *Les Protestants à l'époque moderne. Une approche anthropologique*, Rennes, PUR, 2017, p. 279-290.

<sup>30</sup> Jacques Berchtold et Marie-Madeleine Fragonard (dir.), *La Mémoire des guerres de Religion. La concurrence des genres historiques (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Genève, Droz, 2007 ; Philip Benedict, « Shaping the memory of the French Wars of Religion. The first centuries », in Erika Kuijpers, Judith Pollmann, Johannes Müller et Jasper van der Steen (dir.), *Memory before Modernity : Practices of Memory in Early Modern Europe*, Leyde, Brill, 2013, p. 111-125.

<sup>31</sup> Susan Broomhall, « Reasons and identities to remember. Composing personal accounts of religious violence in sixteenth-century France », *French History*, vol. 27, 2013, p. 1-20 ; *Ead.*, « Disturbing memories. Narrating experiences and emotions of distressing events in the French Wars of Religion », in E. Kuijpers, *Memory before Modernity*, *op. cit.*, p. 253-267.

les Mémoires de Charlotte Arbaleste, l'épouse de Philippe Duplessis-Mornay<sup>32</sup>. Tous deux étaient des survivants de la Saint-Barthélemy. Leur fils devait se montrer digne d'eux et suivre leur exemple.

Denis Crouzet a souligné la tentation « tentation radicale » qui animait Catherine de Médicis à la fin des années 1560<sup>33</sup>. C'est ainsi que les édits de pacification furent supprimés en 1568, puis qu'une guerre particulièrement rude fut menée dans le Sud-Ouest l'année suivante. Le prince de Condé, chef du parti huguenot, fut tué, peut-être de sang-froid et sur l'ordre du duc d'Anjou, le futur d'Henri III, sur le champ de bataille de Jarnac. L'événement fut fêté par les catholiques, en France d'abord, mais aussi à Venise ou à Rome<sup>34</sup>. On espérait la fin rapide des guerres, voire la disparition de l'hérésie, mais on se trompait. S'inspirant du vocabulaire de l'époque, Denis Crouzet a parlé de politique de « nécessité » pour caractériser les différentes mesures prises par la reine mère<sup>35</sup>. Cette politique segmentée, faite de « sinuosité » et de « faux-semblant »<sup>36</sup>, faisait alterner la douceur et la force, la négociation et la violence, car il fallait s'adapter constamment au mouvement du monde. Il ne faut pas se le cacher : la modération n'a pas toujours été à l'œuvre pendant les guerres de Religion, et la « modération absolue<sup>37</sup> », qui animait le chancelier Michel de L'Hospital au début des années 1560, n'a pas toujours eu cours.

La Saint-Barthélemy reste, aujourd'hui encore, l'objet de toutes les attentions. On s'est penché sur le contexte de l'événement (la paix de 1570, la reprise de la guerre aux Pays-Bas au printemps de 1572, le mariage de Marguerite de Valois et d'Henri de Navarre le 18 août 1572, etc.) et l'on a tenté de retracer l'enchaînement des décisions ou des réactions qui aboutirent non seulement à la mise à mort des chefs du parti huguenot, mais aussi à des violences de masse sans précédent, à Paris d'abord, dans une dizaine d'autres villes ensuite (Orléans, Rouen, Bourges, Lyon, Toulouse, Bordeaux...) <sup>38</sup>. Denis Crouzet a insisté sur le caractère inouï de l'événement, et sur l'espèce de mutisme qu'il provoqua chez ses acteurs. Les violences exterminatrices trouvaient ici à la fois leur acmé et leur terminus. Il semble

---

<sup>32</sup> *Les Mémoires de Madame de Mornay*, éd. Nadine Kuperty-Tsur, Paris, H. Champion, 2010.

<sup>33</sup> Denis Crouzet, *Dieu en ses royaumes. Une histoire des guerres de Religion*, Seyssel, Champ Vallon, 2008, p. 386.

<sup>34</sup> Ariane Boltanski, « “Dans cette bataille, tomba et fut écrasée la tête du serpent”. Les usages idéologiques de la mort du prince de Condé dans le camp catholique », in Ariane Boltanski, Yann Lagadec et Franck Mercier (dir.), *La Bataille. Du fait d'armes au combat idéologique (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, PUR, 2015, p. 123-141.

<sup>35</sup> Denis Crouzet, *Le Haut Cœur de Catherine de Médicis. Une raison politique aux temps de la Saint-Barthélemy*, Paris, A. Michel, 2005, p. 201 et suiv.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 211.

<sup>37</sup> D. Crouzet, *Dieu en ses royaumes, op. cit.*, p. 350.

acquis que le massacre n'a pas été prémédité, car Catherine de Médicis souhaitait pérenniser la paix durement acquise en 1570. Il semble également que l'attentat contre Gaspard de Coligny ait été commandité par le duc de Guise, qui entendait venger la mort de son père, car il tenait l'amiral comme responsable de celle-ci. Mais Catherine de Médicis elle-même pouvait souhaiter sa mort de l'amiral, car il militait pour l'entrée en guerre contre l'Espagne, et la cour ne parlait que d'une chose, pendant l'été 1572 : la guerre aux Pays-Bas<sup>39</sup>. Il pouvait paraître cohérent de faire la paix avec les protestants, tout en voulant neutraliser leurs chefs militaires, y compris par des moyens extrêmes.

L'assassinat d'Henri III par un religieux, en 1589, fut le résultat d'un travail de désacralisation de la figure royale entamé trente ans plus tôt, d'abord par les monarchomaques protestants<sup>40</sup> ; ensuite par les prédicateurs ligueurs. Le dernier Valois s'est montré très interventionniste dans ses relations avec la noblesse. Il a essayé de créer de nouveaux réseaux de fidélité, en utilisant ses favoris comme des agents auprès des gentilshommes et des villes des provinces. Cette entreprise de marginalisation des anciens réseaux aristocratiques suscita le mécontentement des grands seigneurs. Certain, comme Louis de Gonzague, duc de Nevers, tentèrent de s'imposer comme des conseillers privilégiés du roi, mais ils se heurtèrent à l'ascension de nouveaux venus<sup>41</sup>. Quant à Henri de Lorraine, duc de Guise, il ne reçut aucun commandement de premier plan. La politique pacificatrice du roi ne favorisait pas ses intérêts. Jean-Marie Constant a montré que le leitmotiv qui guidait l'action du duc était de se montrer digne de son père en jouant le rôle de principal conseiller du monarque<sup>42</sup>. Le rassemblement de nombreux gentilshommes dans le cadre restreint de la cour, dans un contexte de crise politique et religieuse, eut pour effet la multiplication des conflits et des affrontements<sup>43</sup>.

Incontestablement, les rivalités partisans, les luttes pour la maîtrise du gouvernement, ou tout au moins de la faveur royale, ont joué un rôle important dans les conflits. La crise

---

<sup>38</sup> Denis Crouzet, *La Nuit de la Saint-Barthélemy. Un rêve perdu de la Renaissance*, Paris, Fayard, « Pluriel » 2012 [1994] ; Arlette Jouanna, *La Saint-Barthélemy. Les mystères d'un crime d'État (24 août 1572)*, Paris, Gallimard, « Folio Histoire », 2017 [2007].

<sup>39</sup> Matthieu Gellard, « “Entreprendre une guerre dehors pour entretenir la paix dedans”. Les partisans d'une guerre ouverte contre l'Espagne pendant les guerres de Religion », in Éric Schnakenbourg (dir.), *Les Entrées en guerre à l'époque moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, PUR, 2018, p. 79-100.

<sup>40</sup> Paul-Alexis Mellet, *Les Traités monarchomaques. Confusion des temps, résistance armée et monarchie parfaite (1560-1600)*, Genève, Droz, 2007.

<sup>41</sup> Ariane Boltanski, *Les Ducs de Nevers et l'État royal. Genèse d'un compromis (ca 1550-ca 1600)*, Genève, Droz, 2006.

<sup>42</sup> Jean-Marie Constant, « La culture politique d'Henri de Guise vue à travers son comportement », in *Id.*, *La Noblesse en liberté, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Rennes, PUR, 2004, p. 217-225. Sur le pouvoir contesté des Guise en Champagne : Laurent Bourquin, *Noblesse seconde et pouvoir en Champagne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994.



dynastique fut également centrale. : c'est bien parce qu'Henri III n'avait pas d'héritier catholique que le royaume sombra de nouveau dans la guerre civile. Le soulèvement ligueur, entamé en 1585, a constitué une nouvelle rupture majeure<sup>44</sup>. Le roi d'Espagne intervenait financièrement dans le royaume, finançant les Guise et se forgeant un réseau de soutiens très actifs, spécialement dans le Sud-Ouest<sup>45</sup>. Le duc de Savoie, de son côté, se préparait à profiter du chaos pour s'emparer des dernières possessions françaises au-delà des Alpes, et éventuellement pousser ses pions en Provence ou en Dauphiné<sup>46</sup>.

Par l'édit de Nemours, signé en juillet 1585, Henri III révoqua les édits de tolérance et imposa l'unité de religion. Il avait le sentiment d'avoir franchi une frontière qu'il ne pourrait plus retraverser. Il n'entendait pas pour autant que les protestants soient maltraités : ils avaient six mois pour se convertir ou pour quitter le royaume. Le roi veillait de près à l'application de l'édit de Nemours, et il fit diffuser en janvier 1586 le formulaire indiquant la confession de foi qui les nouveaux convertis devaient faire. Les conversions furent nombreuses ; les exils aussi<sup>47</sup>.

Dépourvu de succession directe, Henri III comptait sur la conversion du roi de Navarre, son lointain cousin, mais il regrettait son obstination religieuse, et surtout celle de son entourage. Il regrettait plus encore les interventions étrangères dans son royaume. Fin 1587, il crut avoir enfin réussi à inverser le cours de l'histoire après avoir pris lui-même la tête de ses troupes et obtenu la retraite des mercenaires suisses et allemands engagés par les huguenots. Mais l'exaltation fut de courte durée. Le duc de Guise s'affichait ouvertement comme le premier défenseur du catholicisme, et Paris se souleva contre le roi en mai 1588. Celui-ci signa l'édit d'Union en juillet 1588, par lequel il s'engageait, avec tous ses sujets, à vivre et mourir dans l'Église catholique, avant de réunir les états généraux à Blois.

À Blois, Henri III accomplit un coup de majesté. Il fit tuer le duc de Guise le 23 décembre, puis son frère le cardinal, le lendemain. Contrairement à ses attentes, les effets de

---

<sup>43</sup> Nicolas Le Roux, *La Faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547-vers 1589)*, Seyssel, Champ Vallon, 2001 ; Jacqueline Boucher, *Société et mentalités autour de Henri III*, Paris, H. Champion, 2007.

<sup>44</sup> Jean-Marie Constant, *La Ligue*, Paris, Fayard, 1996 ; Robert Knecht, *Hero or Tyrant ? : Henry III, King of France, 1574-89*, Burlington, Ashgate, 2014.

<sup>45</sup> Serge Brunet, « *De l'Espagnol dedans le ventre !* » *Les catholiques du Sud-Ouest de la France face à la Réforme (vers 1540-1589)*, Paris, H. Champion, 2007.

<sup>46</sup> Stéphane Gal, *Grenoble au temps de la Ligue. Étude politique, sociale et religieuse d'une cité en crise (vers 1562-vers 1598)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2000 ; *Id.*, *Lesdiguières. Prince des Alpes et connétable de France*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2007 ; Fabrice Micallef, *Un désordre européen. La compétition internationale autour des affaires de Provence, 1580-1598*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2014.

ce coup de force furent dramatiques. De nombreuses villes se soulevèrent, plusieurs grands seigneurs, à commencer par les membres de la maison de Lorraine et leurs alliés, prirent les armes. La Sorbonne délia les sujets du serment d'obéissance fait au roi<sup>48</sup>. « Henri de Valois » était un tyran dont on espérait le châtement providentiel. Une grande campagne de disqualification de la figure royale fut lancée<sup>49</sup>.

Au printemps de 1589, le pape menaça Henri III d'excommunication<sup>50</sup>. Celui-ci était alors réfugié à Tours, où il installa les cours souveraines parisiennes<sup>51</sup>. Sa situation était fragile, mais il réussit à remobiliser une partie de la noblesse et, désormais accompagné du roi de Navarre, il put menacer Paris. Sa mort, suite à l'attentat commis par Jacques Clément le 1<sup>er</sup> août 1589, n'en parut que plus miraculeuse. En dépit des tentatives de centralisation et de structuration du mouvement menées par le duc de Mayenne, la Ligue restait une fédération de mouvement provinciaux très indépendants. C'est ce qui explique sa fragilité<sup>52</sup>, mais c'est également ce qui permit à certains de ses chefs, comme le duc de Mercœur en Bretagne, de mener une politique autonome et de résister, grâce au soutien espagnol, jusqu'en 1598<sup>53</sup>.

Certains ligueurs refusèrent toujours l'idée d'obéir à un roi hérétique, quand bien même celui-ci se convertirait<sup>54</sup>. Une partie des Seize parisiens furent très actifs, et à Orléans certains religieux réussirent à mobiliser une partie des habitants dans la confrérie du Petit-Cordon, malgré l'opposition de l'évêque et des notables<sup>55</sup>. Mais l'immense majorité des ligueurs n'étaient pas des fous de Dieu. À Lyon, à Bourges ou à Amiens, la Ligue fut beaucoup plus

---

<sup>47</sup> Jérémie Foa, « Dans les petits papiers du pouvoir. Abjurations huguenotes du temps de l'édit de Nemours (1585) », in Thomas Lienhard et Isabelle Poutrin (dir.), *Pouvoir politique et conversion religieuse. 1. Normes et mots*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 2017 (en ligne).

<sup>48</sup> Thierry Amalou, « Une Sorbonne régicide ? Autorité, zèle et doctrine de la faculté de théologie de Paris pendant la Ligue (1588-1593) », in *Les Universités en Europe (1450-1814)* (Bulletin de l'Association des historiens modernistes des universités françaises, n° 36), Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2013, p. 77-116.

<sup>49</sup> Michel Cassan, « La guerre en discours : l'année 1589 en France », in J. Foa et P.-A. Mellet, *Le Bruit des armes*, op. cit., p. 259-275.

<sup>50</sup> Benoît Schmitz, *Le pouvoir des clefs au XVI<sup>e</sup> siècle. La suprématie pontificale et son exercice face aux contestations religieuses et politiques*, thèse de doctorat, dir. Alain Tallon, Université Paris-Sorbonne, 2013.

<sup>51</sup> Sylvie Daubresse, « De Paris à Tours. Le Parlement "du roi" face au Parlement "de la Ligue" (1589-1594) », in *Le Parlement en exil ou Histoire politique et judiciaire des translations du parlement de Paris (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, H. Champion, 2007, p. 301-536.

<sup>52</sup> Michel Cassan, « La fragilité des ligues provinciales. Poitou, Périgord, Limousin, Velay », in S. Brunet, *La Sainte Union des catholiques de France*, op. cit., p. 23-49.

<sup>53</sup> Emmanuel Buron et Bruno Méniel (dir.), *Le duc de Mercœur. Les armes et les lettres (1558-1602)*, Rennes, PUR, 2009.

<sup>54</sup> Robert Descimon et José Javier Ruiz Ibañez, *Les Ligueurs de l'exil. Le refuge catholique français après 1594*, Seyssel, Champ Vallon, 2005.

<sup>55</sup> Nicolas Le Roux, « Rivalités nobiliaires, solidarités urbaines et mobilisation catholique. La Ligue dans le centre du royaume (Berry, Orléanais, Touraine) », in Serge Brunet (dir.), *La Sainte Union des catholiques de France et la fin des guerres de Religion (1576-1629)*, Paris, Classiques Garnier, 2016, p. 51-94.

modérée<sup>56</sup>. On craignait naturellement les huguenots et leurs alliés royalistes, on se souvenait parfois de la prise de la ville par les hérétiques en 1562. Pour autant, on se montrait très hostile aux manifestations les plus spectaculaires, au point que les consuls lyonnais invitèrent le jésuite Emond Auger à quitter leur ville. Celui-ci avait pourtant milité pour donner à la lutte contre les huguenots la force spirituelle d'une véritable croisade dans un traité intitulé *Le Pédagogue d'armes*<sup>57</sup>, et il cherchait à orienter les catholiques vers une religion pénitentielle, insistant sur la nécessaire contrition qui pourrait, seule, laver les péchés des hommes<sup>58</sup>. Les notables n'étaient pas séduits par cette forme de spiritualité. Les Lyonnais trouvaient ainsi, en mars 1589, qu'Auger rendait « beaucoup de mauvais offices à la cause de la sainte Union des catholiques » en prêchant de manière exagérément violente<sup>59</sup>. Finalement, Auger quitta Lyon. À Paris, en revanche, les jésuites participèrent activement à la mobilisation ligueuse, notamment par l'encadrement des jeunes garçons au collège de Clermont<sup>60</sup>.

Le nouveau monarque, Henri IV, s'employa à disloquer le parti ligueur par l'usage simultané des armes et de la négociation. Dans les articles accordés aux villes qui se soumettaient à son autorité, il accordait son pardon aux anciens rebelles en exaltant le sentiment national<sup>61</sup>. Les anciens ligueurs s'engageaient à se retirer de toutes les associations faites contre un roi qui entendait apparaître non comme le chef du parti victorieux, mais comme un souverain choisi par Dieu pour régner sur un peuple réuni<sup>62</sup>.

Au lendemain des guerres civiles, on chercha à réduire le conflit qui avait déchiré la France pendant quatre décennies à une simple lutte de factions. Pour restaurer l'ordre et assurer la paix, le monarque devait s'imposer désormais comme supérieur à tous ses sujets et apaiser les mécontents. C'est ce qu'expliquait par exemple le moraliste Pierre Charron dans son traité *De la sagesse*<sup>63</sup>. En vérité, les troubles n'étaient pas uniquement dus aux rivalités

---

<sup>56</sup> Olivia Carpi, *Une république imaginaire. Amiens pendant les troubles de religion (1559-1597)*, Paris, Belin, 2005.

<sup>57</sup> Gianclaudio Civale, « Religione e mestiere delle armi nella Francia dei primi torbidi religiosi. Il *Pédagogue d'armes* del gesuita Emond Auger (1568) », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. LXXIV, n° 3, 2012, p. 505-533 ; Ariane Boltanski, « Forger le "soldat chrétien". L'encadrement catholique des troupes pontificales et royales en France en 1568-1569 », *Revue historique*, n° 1, 2014, p. 51-85.

<sup>58</sup> Benoist Pierre, *La monarchie ecclésiastique. Le clergé de cour en France à l'époque moderne*, Seyssel, Champ Vallon, 2013, p. 264-265.

<sup>59</sup> Nicolas Le Roux, *Un régicide au nom de Dieu. L'assassinat d'Henri III (1<sup>er</sup> août 1589)*, Paris, Gallimard, « Folio Histoire », 2018 [2006], p. 248.

<sup>60</sup> Florence Buttay, *Peindre en leur âme des fantômes. Image et éducation militante pendant les guerres de Religion*, Rennes, PUR, 2018.

<sup>61</sup> Michel Cassan, « La réduction des villes ligueuses à l'obéissance », *Nouvelle revue du XVI<sup>e</sup> siècle*, t. XXII, n° 1, 2004, p. 159-174.

<sup>62</sup> Michel De Waele, *Réconcilier les Français. Henri IV et la fin des troubles de religion (1589-1598)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010 ; Nicolas Le Roux, *Le Roi, la Cour, l'État. De la Renaissance à l'Absolutisme*, Seyssel, Champ Vallon, 2013, p. 281-298.

<sup>63</sup> Pierre Charron, *Da la Sagesse [1601-1604]*, Paris, Fayard, 1986, p. 614-614.

entre grandes maisons aristocratiques. L'esprit ligueur restait d'ailleurs toujours vivace au début du XVII<sup>e</sup> siècle et le temps de la haine était loin d'être achevé<sup>64</sup> : Henri IV en fit la tragique expérience<sup>65</sup>. Les guerres de Religion avaient bien eu lieu.

---

<sup>64</sup> Yann Rodier, *Les raisons de la haine. Histoire d'une passion dans la France du premier XVII<sup>e</sup> siècle*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2020.

<sup>65</sup> Michel Cassan, *La Grande Peur de 1610. Les Français et l'assassinat d'Henri IV*, Seyssel, Champ Vallon, 2010.